



OFFRE D'EMPLOI – AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

Opérateur ou opératrice de déneigement

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est à la recherche **de trois personnes** pour combler des postes saisonniers à temps complet, 14 semaines minimalement, d'opérateur ou d'opératrice de déneigement.

Description sommaire du poste

Le titulaire du poste est appelé à réaliser des travaux de déneigement, de déglaçage, d'épandage, d'excavation et de nivellement, selon les directives de son supérieur. Pour ce faire, il doit fréquemment opérer de la machinerie lourde. Lors de l'exécution de ses tâches, il doit faire preuve de vigilance quant à la sécurité pour lui-même, ses collègues et autrui. Il doit agir dans le respect de la loi et des règlements sur la sécurité routière, ainsi qu'aux normes de base de bonne conduite automobile. L'exécution de ses tâches doit se faire de façon professionnelle à l'image des services de qualité que la Municipalité veut offrir à ses citoyens. Il fait partie d'une équipe de travail et doit agir avec courtoisie et respect.

Tâches et responsabilités

(N.B. *réparations mineures signifie par exemple : changement d'essuie-glace ou de garde-boue et entretien courant signifie par exemple: lubrification de base selon la procédure établie par le secteur mécanique, nettoyage*)

- Opérer et faire l'entretien courant des diverses machineries de la Municipalité servant au déglaçage des routes, au déneigement et à l'épandage de sel et d'abrasif.
- Opérer et faire l'entretien courant des divers camions de la Municipalité servant au transport des matériaux et à l'inspection.
- Opérer et faire l'entretien courant d'une rétrocaveuse, d'une chargeuse d'une pelle hydraulique pour le chargement de matériaux granulaires.
- Occasionnellement :
 - ✓ Effectuer les travaux d'entretien et de mise en place des rues, des fossés, de la signalisation ou tous autres travaux reliés à la voirie municipale.
 - ✓ Selon ses qualifications, effectuer ou aider des travaux d'excavation reliés à la pose de conduites, aux entrées d'eau, aux fuites d'eau, au drainage des bornes-fontaines et des valves du réseau d'aqueduc ou tous autres travaux reliés au service municipal d'aqueduc.
 - ✓ Selon ses qualifications, effectuer ou aider des travaux d'excavation reliés au réseau d'égouts municipal, entrées d'égouts, bris sur les conduites, réparations diverses du réseau.
 - ✓ Opérer et faire l'entretien courant d'une niveleuse pour le nettoyage ou le nivelage des rues ou pour tous travaux reliés aux activités de la Municipalité.
 - ✓ Opérer un camion-pompe et en faire l'entretien courant pour le nettoyage et la vidange des installations sanitaires de la Municipalité.

- Effectuer les vérifications de base avant et après l'utilisation de la machinerie et en assurer l'entretien préventif de base.
- Remplir les rapports exigés par l'employeur.
- Assurer la propreté de son lieu de travail et des véhicules utilisés.
- À la demande de son supérieur immédiat, accomplir toute autre tâche connexe à cette fonction.

Qualifications et exigences

- Posséder un DEP en opération de machinerie lourde ou une équivalence reconnue par une institution scolaire.
- Posséder trois années d'expérience comme opérateur de matériel roulant ou toute autre combinaison jugée équivalente.
- Posséder un permis de la classe appropriée au type d'emploi et les attestations requises.
- Habilétié à opérer divers types de matériel roulant.
- Bon jugement.
- Confiance en soi.
- Excellente concentration.
- Capable de travailler sous tension.
- Aimer le travail sur les quarts.

Conditions de travail

- Poste saisonnier à temps complet, 14 semaines par année, de la catégorie des cols bleus.
- Horaire de travail : 40 heures par semaine, en rotation, jour, soir et nuit.
- Rémunération : Salaire horaire de 27,50 \$ à 31,61 \$, selon la classe 6 de la convention collective en vigueur.
- Fonds de pension à prestations déterminées.

Date limite de dépôt de candidature

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une copie de leurs diplômes avant le **mardi 19 septembre 2023**, 23 h 59 à l'adresse suivante :
<https://www.muniles.ca/affaires-municipales/autresliens/offres-demplois/>

Vous avez envie de travailler au centre de l'action? C'est le moment de joindre notre équipe!



OFFRE D'EMPLOI – AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

Opérateur ou opératrice de déneigement

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est à la recherche **de trois personnes** pour combler des postes saisonniers à temps complet, 14 semaines minimalement, d'opérateur ou d'opératrice de déneigement.

Description sommaire du poste

Le titulaire du poste est appelé à réaliser des travaux de déneigement, de déglaçage, d'épandage, d'excavation et de nivellement, selon les directives de son supérieur. Pour ce faire, il doit fréquemment opérer de la machinerie lourde. Lors de l'exécution de ses tâches, il doit faire preuve de vigilance quant à la sécurité pour lui-même, ses collègues et autrui. Il doit agir dans le respect de la loi et des règlements sur la sécurité routière, ainsi qu'aux normes de base de bonne conduite automobile. L'exécution de ses tâches doit se faire de façon professionnelle à l'image des services de qualité que la Municipalité veut offrir à ses citoyens. Il fait partie d'une équipe de travail et doit agir avec courtoisie et respect.

Tâches et responsabilités

(N.B. *réparations mineures signifie par exemple : changement d'essuie-glace ou de garde-boue et entretien courant signifie par exemple: lubrification de base selon la procédure établie par le secteur mécanique, nettoyage*)

- Opérer et faire l'entretien courant des diverses machineries de la Municipalité servant au déglaçage des routes, au déneigement et à l'épandage de sel et d'abrasif.
- Opérer et faire l'entretien courant des divers camions de la Municipalité servant au transport des matériaux et à l'inspection.
- Opérer et faire l'entretien courant d'une rétrocaveuse, d'une chargeuse d'une pelle hydraulique pour le chargement de matériaux granulaires.
- Occasionnellement :
 - ✓ Effectuer les travaux d'entretien et de mise en place des rues, des fossés, de la signalisation ou tous autres travaux reliés à la voirie municipale.
 - ✓ Selon ses qualifications, effectuer ou aider des travaux d'excavation reliés à la pose de conduites, aux entrées d'eau, aux fuites d'eau, au drainage des bornes-fontaines et des valves du réseau d'aqueduc ou tous autres travaux reliés au service municipal d'aqueduc.
 - ✓ Selon ses qualifications, effectuer ou aider des travaux d'excavation reliés au réseau d'égouts municipal, entrées d'égouts, bris sur les conduites, réparations diverses du réseau.
 - ✓ Opérer et faire l'entretien courant d'une niveleuse pour le nettoyage ou le nivelage des rues ou pour tous travaux reliés aux activités de la Municipalité.
 - ✓ Opérer un camion-pompe et en faire l'entretien courant pour le nettoyage et la vidange des installations sanitaires de la Municipalité.

- Effectuer les vérifications de base avant et après l'utilisation de la machinerie et en assurer l'entretien préventif de base.
- Remplir les rapports exigés par l'employeur.
- Assurer la propreté de son lieu de travail et des véhicules utilisés.
- À la demande de son supérieur immédiat, accomplir toute autre tâche connexe à cette fonction.

Qualifications et exigences

- Posséder un DEP en opération de machinerie lourde ou une équivalence reconnue par une institution scolaire.
- Posséder trois années d'expérience comme opérateur de matériel roulant ou toute autre combinaison jugée équivalente.
- Posséder un permis de la classe appropriée au type d'emploi et les attestations requises.
- Habilétié à opérer divers types de matériel roulant.
- Bon jugement.
- Confiance en soi.
- Excellente concentration.
- Capable de travailler sous tension.
- Aimer le travail sur les quarts.

Conditions de travail

- Poste saisonnier à temps complet, 14 semaines par année, de la catégorie des cols bleus.
- Horaire de travail : 40 heures par semaine, en rotation, jour, soir et nuit.
- Rémunération : Salaire horaire de 27,50 \$ à 31,61 \$, selon la classe 6 de la convention collective en vigueur.
- Fonds de pension à prestations déterminées.

Date limite de dépôt de candidature

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une copie de leurs diplômes avant le **mardi 19 septembre 2023**, 23 h 59 à l'adresse suivante :
<https://www.muniles.ca/affaires-municipales/autresliens/offres-demplois/>

Vous avez envie de travailler au centre de l'action? C'est le moment de joindre notre équipe!



OFFRE D'EMPLOI – AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

Opérateur ou opératrice de déneigement

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est à la recherche **de trois personnes** pour combler des postes saisonniers à temps complet, 14 semaines minimalement, d'opérateur ou d'opératrice de déneigement.

Description sommaire du poste

Le titulaire du poste est appelé à réaliser des travaux de déneigement, de déglaçage, d'épandage, d'excavation et de nivellement, selon les directives de son supérieur. Pour ce faire, il doit fréquemment opérer de la machinerie lourde. Lors de l'exécution de ses tâches, il doit faire preuve de vigilance quant à la sécurité pour lui-même, ses collègues et autrui. Il doit agir dans le respect de la loi et des règlements sur la sécurité routière, ainsi qu'aux normes de base de bonne conduite automobile. L'exécution de ses tâches doit se faire de façon professionnelle à l'image des services de qualité que la Municipalité veut offrir à ses citoyens. Il fait partie d'une équipe de travail et doit agir avec courtoisie et respect.

Tâches et responsabilités

(N.B. *réparations mineures signifie par exemple : changement d'essuie-glace ou de garde-boue et entretien courant signifie par exemple: lubrification de base selon la procédure établie par le secteur mécanique, nettoyage*)

- Opérer et faire l'entretien courant des diverses machineries de la Municipalité servant au déglaçage des routes, au déneigement et à l'épandage de sel et d'abrasif.
- Opérer et faire l'entretien courant des divers camions de la Municipalité servant au transport des matériaux et à l'inspection.
- Opérer et faire l'entretien courant d'une rétrocaveuse, d'une chargeuse d'une pelle hydraulique pour le chargement de matériaux granulaires.
- Occasionnellement :
 - ✓ Effectuer les travaux d'entretien et de mise en place des rues, des fossés, de la signalisation ou tous autres travaux reliés à la voirie municipale.
 - ✓ Selon ses qualifications, effectuer ou aider des travaux d'excavation reliés à la pose de conduites, aux entrées d'eau, aux fuites d'eau, au drainage des bornes-fontaines et des valves du réseau d'aqueduc ou tous autres travaux reliés au service municipal d'aqueduc.
 - ✓ Selon ses qualifications, effectuer ou aider des travaux d'excavation reliés au réseau d'égouts municipal, entrées d'égouts, bris sur les conduites, réparations diverses du réseau.
 - ✓ Opérer et faire l'entretien courant d'une niveleuse pour le nettoyage ou le nivelage des rues ou pour tous travaux reliés aux activités de la Municipalité.
 - ✓ Opérer un camion-pompe et en faire l'entretien courant pour le nettoyage et la vidange des installations sanitaires de la Municipalité.

- Effectuer les vérifications de base avant et après l'utilisation de la machinerie et en assurer l'entretien préventif de base.
- Remplir les rapports exigés par l'employeur.
- Assurer la propreté de son lieu de travail et des véhicules utilisés.
- À la demande de son supérieur immédiat, accomplir toute autre tâche connexe à cette fonction.

Qualifications et exigences

- Posséder un DEP en opération de machinerie lourde ou une équivalence reconnue par une institution scolaire.
- Posséder trois années d'expérience comme opérateur de matériel roulant ou toute autre combinaison jugée équivalente.
- Posséder un permis de la classe appropriée au type d'emploi et les attestations requises.
- Habilétié à opérer divers types de matériel roulant.
- Bon jugement.
- Confiance en soi.
- Excellente concentration.
- Capable de travailler sous tension.
- Aimer le travail sur les quarts.

Conditions de travail

- Poste saisonnier à temps complet, 14 semaines par année, de la catégorie des cols bleus.
- Horaire de travail : 40 heures par semaine, en rotation, jour, soir et nuit.
- Rémunération : Salaire horaire de 27,50 \$ à 31,61 \$, selon la classe 6 de la convention collective en vigueur.
- Fonds de pension à prestations déterminées.

Date limite de dépôt de candidature

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une copie de leurs diplômes avant le **mardi 19 septembre 2023**, 23 h 59 à l'adresse suivante :
<https://www.muniles.ca/affaires-municipales/autresliens/offres-demplois/>

Vous avez envie de travailler au centre de l'action? C'est le moment de joindre notre équipe!